

Historique de la CIIP : Une coordination au service de l'éducation

Origines et premières initiatives

La nécessité d'une coordination scolaire en Suisse trouve ses racines dans la structure politique fédérale du pays, où chaque canton conserve sa souveraineté en matière d'éducation (art. 62 de la Constitution fédérale actuelle). Cette organisation a généré des disparités notables entre les systèmes scolaires cantonaux, notamment au XIXe siècle, avec des différences dans les programmes, la durée de la scolarité obligatoire ou le calendrier scolaire.

Face à ces disparités, et dans un contexte marqué par les migrations liées à l'industrialisation, les associations professionnelles d'enseignants, comme la Société pédagogique romande (SPR), se sont mobilisées. Le 2 avril 1874, la première réunion de la Conférence des chefs de Département de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CDIP/SR-Ti) s'est tenue à Lausanne, sous la présidence de Louis Ruchonnet, chef du Département de l'instruction publique du canton de Vaud. Cet élan a également conduit à la création, en 1897, de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP-CH).

Les grandes étapes de l'harmonisation scolaire

- **1907** : Adoption d'un règlement intercantonal facilitant le changement de domicile des élèves.
- **1970** : Signature du Concordat intercantonal suisse pour la coordination scolaire. Les principales dispositions concernent l'âge d'entrée à l'école, le début de l'année scolaire et la durée de la scolarité obligatoire.
- **1973** : Introduction d'un manuel unique de mathématiques pour tous les élèves de première année en Suisse romande, symbolisant un premier pas vers une école harmonisée et moderne.
- **1970** : Création de l'Institut de recherche et de documentation pédagogiques (IRDP), qui joue un rôle central dans la recherche et l'harmonisation des moyens d'enseignement.
- **1996** : Adoption de nouveaux statuts réorganisant la CIIP et renforçant ses structures, avec l'établissement de son siège à Neuchâtel.

Les réalisations marquantes

L'harmonisation des programmes scolaires a constitué une priorité constante de la CIIP. En 1973, une avancée notable a été réalisée avec la mise en place d'un calendrier scolaire commun à tous les cantons romands, marquant une nouvelle ère de coopération. L'IRDP, fondé en 1970, continue de fournir des analyses précieuses pour soutenir les politiques éducatives cantonales et intercantionales.

Un cadre renouvelé

Les nouveaux statuts adoptés en 1996 ont redéfini l'organisation de la CIIP. Le siège a été établi à Neuchâtel, regroupant le secrétariat général et l'IRDP. La Conférence a également renforcé ses structures en intégrant de nouveaux organes, tels que le Conseil de la coordination et le Conseil de la recherche, et en instituant des programmes d'activité quadriennaux.

Perspectives et défis futurs

Face aux réformes de grande ampleur, la CIIP s'affirme comme un acteur incontournable de l'éducation en Suisse romande et au Tessin. Ses objectifs incluent la création d'un espace harmonisé de formation, l'adaptation des contenus aux besoins sociétaux, ainsi que le développement des Hautes écoles spécialisées et des Hautes écoles pédagogiques. La capacité à anticiper les évolutions de la société et à proposer des structures flexibles reste un enjeu crucial pour répondre aux attentes des jeunes et des acteurs économiques.

Liste des présidents et présidentes de la CIIP

Depuis sa fondation, la CIIP a bénéficié du leadership de personnalités engagées, parmi lesquelles Louis Ruchonnet, premier président en 1874 jusqu'à Martial Courtet, président depuis le 1^{er} janvier 2025. Leur engagement reflète la continuité et la détermination de la Conférence à relever les défis de l'éducation.

1874 : Louis Ruchonnet (VD), premier président et initiateur de la Conférence.

1881 : Charles Boiceau (VD), succédant à Louis Ruchonnet.

1882 : John Berney (VD).

1885 : Eugène Ruffy (VD).

1894 : Marc Ruchet (VD).

1900 : Ferdinand Virieux (VD).

1901 : Camille Décoppet (VD).

1912 : Ernest Chuard (VD).

1923 : Alphonse Dubuis (VD).

1924 : Maurice Paschoud (VD).

1932 : Paul Perret (VD).

1946 : Edmond Jaquet (VD).

1949 : Pierre Oguey (VD).

1967 : Jean-Pierre Pradervand (VD).

1974 : Raymond Junod (VD).

1984 : Pierre Cevey (VD).

1994 : Jean-Jacques Schwaab (VD).

1998 : Martine Brunschwig Graf (GE), première femme à présider la CIIP.

2002 : Thierry Béguin (NE).

2005 : Anne-Catherine Lyon (VD).

2009 : Élisabeth Baume-Schneider (JU).

2013 (juin-décembre) : Charles Beer (GE).

2013-2014 : Bernard Pulver (BE).

2014-2016 : Anne-Catherine Lyon (VD).

2016-2019 : Monika Maire-Hefti (NE).

2020-2021 : Jean-Pierre Siggen (FR).

2022-2024 : Christophe Darbellay (VS).

Dès 2025 : Martial Courtet (JU)